

PÉTITION

Collèges du 78 en Danger

Non à la privatisation



La gestion des collèges est une des compétences des départements.

Près de 1 000 agents dépendent du Conseil Départemental des Yvelines pour assurer les missions d'entretien et de restauration dans les collèges. Ces missions sont essentielles pour servir plus de 7 millions de repas par an et garantir un cadre de vie et d'apprentissage de qualité aux 80 000 collégiens yvelinois. Ces missions sont assurées en partenariat étroit avec les professionnels de l'éducation nationale : les agents de restauration et d'entretien font partie à part entière des équipes éducatives.

Le Conseil Départemental veut bouleverser brutalement cette organisation en privatisant l'ensemble des missions de nettoyage et de restauration de 114 collèges auprès d'un opérateur privé.

Cette externalisation se ferait dans le cadre d'une « SEMOP » (société d'économie mixte à opération unique), par un partenariat public/privé avec actionnariat majoritaire du privé.

La gouvernance serait assurée par M. Bédier et le pouvoir décisionnel majoritaire au privé.

Cette privatisation sera votée le 22 décembre 2017 pour une mise en œuvre au 01.01.2019.

Les conséquences d'une externalisation dans une SEMOP seraient désastreuses !

- Fragilisation massive des emplois des agents techniques des collèges par une atteinte à leurs droits et à leurs statuts.
- Déqualification des missions des personnels techniques et administratifs, gestionnaires y compris.
- Dilution du niveau de responsabilité : qui sera notre interlocuteur en cas de problème concernant le nettoyage ou la restauration dans l'établissement ? A trop éloigner les centres de décisions on perd toute humanité.
- Complexification des relations entre Education Nationale, Conseil Départemental, SEMOP et les Parents d'élèves...
- Remise en cause du rôle éducatif des agents auprès des élèves.
- Impact prévisible sur la qualité des repas et les missions de nettoyage.

Avec une SEMOP, une partie du financement des repas se volatiliserait inévitablement en dividendes pour les actionnaires et en rémunération des membres du Conseil d'Administration de la SEMOP au détriment des salaires, des emplois, de la qualité des produits et des services.

L'amélioration de la qualité est possible en restant au sein du service public.

TOUS ENSEMBLE Pour l'abandon du projet d'externalisation des missions de nettoyage et de restauration, pour un service public de qualité dans les collèges des Yvelines, Je signe :

NOM	Commune ou Fonction	Signature

A l'initiative de



Pétition à retourner à : Coordination Syndicale Départementale 24, rue Jean Jaurès 78190 Trappes

